

Formation

AUTOFORMATION EN LIGNE (version 2018) : ACQUÉRIR LES BASES EN PRÉVENTION

Lancée en 2008, la formation de base à la culture de prévention en entreprise vient d'être actualisée et enrichie pour mieux répondre aux besoins des différents acteurs en entreprise. Dans cette nouvelle version, la prévention est abordée de manière plus concrète, à travers des exercices interactifs, des mises en situations professionnelles et des audiovisuels d'interviews de professionnels : salariés, chefs d'entreprise, représentants du personnel au Comité social et économique (CSE, avec ou sans CSSCT), représentants de proximité (RP), salariés désignés compétents, animateurs de prévention, formateurs...

ACQUIRING THE BASICS OF OCCUPATIONAL RISK PREVENTION: ONLINE SELF-STUDY. Launched in 2008, the basic training in the culture of prevention in businesses has just been updated and enriched so that it better meets the needs of the various players in the companies. OSH is approached more practically, through interactive exercises, occupational situation role plays, and audiovisuals of occupational interviews: with employees, company managers, staff representatives on Social and Economic Committees, and Health, Safety, and Working Conditions Commission, first-line representatives, employees designated as competent, OSH leaders, trainers, etc.

CLAUDIE
ROUSSEAU,
NATHALIE
FOURNIER,
INRS,
Département
Formation

Conçue pour toute personne désirant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail, cette formation est également un prérequis pour suivre certaines formations INRS ou pour des stages dispensés par des organismes de formation habilités par le réseau Assurance maladie – risques professionnels et l'INRS.

Le parcours s'articule autour de quatre modules qui peuvent être suivis de façon indépendante les uns des autres et sans ordre pré-établi (cf. Encadré). Dorénavant, cette formation peut être consultée aussi bien sur tablettes que sur ordinateur. Les modules sont structurés de la même façon que dans l'édition précédente, à savoir :

- une introduction proposant des conseils pratiques et un exercice d'auto-positionnement sur le thème du module;
- un contenu pédagogique alternant écrans interactifs d'information, animations et exercices d'autoévaluation;

- un test de validation pour obtenir l'attestation de réussite (un score minimum de 80 % est requis, à partir de 20 questions aléatoires);
- des témoignages de professionnels (contrôleur de sécurité, ergonomiste d'un service de santé au travail, chefs d'entreprises);
- un questionnaire de satisfaction pour une amélioration continue du module.

Il est à noter que cette nouvelle version est sonorisée de bout en bout – ce qui n'était pas le cas de la précédente – et qu'elle propose également de nouvelles fonctionnalités en termes d'accessibilité. Ainsi, pour chaque écran, l'apprenant a la possibilité d'écouter la voix off ou d'en afficher une transcription.

Le temps de travail par module est estimé à deux heures environ. Lorsque cette autoformation constitue le prérequis d'une autre formation, le parcours complet, constitué des quatre modules, doit avoir été réalisé avec succès, ce qui représente huit à dix heures de travail au total.



↑ FIGURE 1 Aspects du site d'autoformation en ligne : www.eformation-inrs.fr

ENCADRÉ

CHOIX DES MODULES EN FONCTION DES BESOINS

MODULE 1 : S'INITIER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Valeurs et enjeux, principes généraux de prévention, acteurs internes et externes, définitions des accidents du travail et des maladies professionnelles.

MODULE 2 : COMPRENDRE LES LIENS ENTRE TRAVAIL ET SANTÉ

Composantes d'une situation de travail, travail prescrit et activité de travail, déterminants de l'activité, variabilité et aléas, santé au travail.

MODULE 3 : COMPRENDRE L'ACCIDENT DE TRAVAIL

Réactions immédiates, pluricausalité, faits, enquête, mécanisme de l'accident, arbre des causes, analyse et prévention.

MODULE 4 : PARTICIPER À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Pourquoi évaluer les risques, s'engager dans une démarche, identifier les risques, analyser les risques, caractériser les risques, rechercher des mesures de prévention, planifier les actions.

INTERVIEWS

Paroles de préventeur ayant testé la nouvelle version 2018 de l'autoformation en ligne « Acquérir les bases en prévention » :

À qui conseillerez-vous cette autoformation ?

V.B., ingénieur conseil, responsable de formation en Carsat : Pour acquérir des bases et développer une culture de prévention, je conseillerais cette autoformation à un public varié, comme par exemple le personnel administratif des Carsat, les élèves d'écoles de management ainsi qu'aux chefs d'entreprises de TPE.

Extraits de réponses d'apprenants à la question : Qu'avez-vous pensé de cette autoformation ?

- Je suis membre du CHSCT de mon entreprise et formateur interne sur les parties techniques de notre métier (pose de canalisations) et j'étais loin de connaître tous ces contenus, malgré quelques bases apprises sur le tas. Support très bien fait, facile d'utilisation et très enrichissant.
- Je suis technicien HSE préventeur, spécialisé en incendie. Cette autoformation a été une révision enrichissante. Bien réalisée, interactive et ludique, l'efficacité pédagogique est au rendez-vous.
- Très ludique et très intéressante. Instructive, elle permet de mieux situer mon rôle dans l'entreprise. Les consignes sont claires, les exemples parlants.



Entretiens avec le département formation de l'INRS :

Pourquoi une nouvelle version de l'autoformation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels » ?

Franck Henry, responsable pédagogique e-learning : C'est une refonte complète, tant du fond que de la forme. Sur le fond, il y avait besoin de simplifier les contenus pour un niveau de prérequis adapté et une meilleure compréhension des messages pédagogiques. Sur la forme, nous souhaitons harmoniser les temps de consultation (revus à deux heures par module) et repenser l'ergonomie des ressources pédagogiques pour faciliter leur consultation.

→ FIGURE 2
Aspects du site
d'autoformation
en ligne :
eformation-inrs.fr



Quelles ont été les grandes étapes de conception de cette nouvelle version ?

Franck Henry : Cette nouvelle autoformation est le fruit d'un travail collectif qui s'est étalé sur une période de trois ans avec l'apport de différentes compétences internes et externes à l'INRS. Il y a eu tout d'abord une phase d'analyse de l'existant concernant l'ancienne version : qu'est-ce qui est compris ? Qu'est-ce qui l'est moins ? Puis, pour chaque module, nous avons travaillé sur les intentions, les objectifs, les notions fondamentales. Ensuite, avec une scénariste, nous avons revu plus finement le contenu la progression pédagogique et, finalement, chaque écran. Notre préoccupation était que cela parle aux personnes consultant ces autoformations, qu'elles se disent « oui, cela me concerne », que les situations professionnelles proposées soient issues du terrain. Autre préoccupation majeure : qu'apprendre à distance soit un plaisir. Avant la diffusion de cette formation, nous avons effectué des tests « grandeur nature », auprès d'une soixantaine de personnes qui ne connaissaient pas le produit. Ce retour a permis des ajustements très bénéfiques.

Quels sont les publics visés ?

Franck Henry : Comme le précise (voir plus haut) le responsable de formation en Carsat, le public prioritaire est constitué de formateurs ou de préventeurs devant attester de la réussite de cette autoformation pour s'inscrire à une formation en santé et sécurité au travail. Plus généralement, cette autoformation s'adresse à toute personne (chef d'entreprise, salarié, indépendant, acteur de TPE-PME...) souhaitant acquérir des notions de bases sur la prévention des risques professionnels. Des étudiants peuvent également être intéressés par ces modules de sensibilisation. Les membres du CSE (comité social et économique) sont également visés, afin de développer leur culture en santé, sécurité et conditions de travail.

Quelles sont les nouveautés de cette version ?

Franck Henry : Nous avons complètement revu notre façon d'aborder les quatre thématiques étudiées, en nous plaçant du point de vue du travailleur : en quoi ces notions peuvent-elles l'impliquer ? Comment peut-il être acteur au sein de son collectif en santé et sécurité au travail ? Pour enrichir les contenus, chaque module est complété par des témoignages de professionnels en prévention des risques professionnels (audiovisuels : dix minutes par module). Actuellement, deux chefs d'entreprises, un ergonomiste d'un service de santé au travail et un contrôleur de sécurité apportent leurs points de vue. Nous prévoyons de compléter ces témoignages par ceux d'un salarié et d'un représentant du personnel.

De votre point de vue, quelle est la plus-value pour les entreprises d'avoir accès au e-learning pour ce sujet de la prévention des risques professionnels ?

Nicolas Fauvel, Responsable du pôle Ressources plurimodales et appui aux projets : Cette formation est un outil très accessible pour les entreprises qui souhaitent initier leurs salariés à la prévention des risques professionnels. Concrètement, les employeurs peuvent proposer à leurs salariés de suivre les modules en e-learning depuis leur poste de travail, à leur rythme, et en convenant avec eux des périodes de formation dans leur journée de travail. C'est une solution innovante en termes de formation, qui peut répondre aux besoins des entreprises, par exemple dans le cadre du plan de formation durant le parcours d'intégration de leurs nouveaux salariés. ●

INSCRIPTION EN LIGNE

Les apprenants peuvent s'inscrire directement, en accès libre, sur un portail dédié à l'offre d'autoformation de l'INRS : www.eformation-inrs.fr. Un identifiant (login) et un mot de passe leur sont délivrés et permettent d'accéder à un espace réservé, permettant de suivre l'ensemble des autoformations.